



AVIS PUBLIC AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ
Séance spéciale du budget

Tel que stipulé à l'article numéro 956 du Code municipal, avis public est donné de ce qui suit :

Qu'une séance spéciale du Conseil portant sur le budget, se tiendra **mercredi le 14 janvier 2026 à 18 h 45 à la salle de l'Institut canadien, 16 rue Saint-Pierre.**

QUE les délibérations et la période de questions lors de cette session porteront uniquement sur le budget pour l'exercice financier 2026.

LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance spéciale
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Présentation du budget 2026 et du plan triennal
4. Adoption du budget 2026
5. Adoption du plan triennal d'immobilisation 2026-2027-2028
6. Avis de motion d'un projet de règlement – Règlement 277-26-001 relativement à la taxation et à la tarification 2026
7. Dépôt et présentation d'un projet de règlement – Règlement 277-26-001 relativement à la taxation et à la tarification 2026
8. Adoption du taux d'intérêt 2026
9. Période de questions portant strictement sur les sujets inscrits à l'ordre du jour
10. Levée de l'assemblée

Ce 15^e jour de décembre de l'année 2025.

Nathalie Cliche

Nathalie Cliche, greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Nathalie Cliche, greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu, et résidant à Mont-Saint-Hilaire, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis ci-haut en affichant les copies aux endroits désignés par le conseil, entre 9 h 00 et 17 h 00 ce 15 décembre 2025.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 15^e jour du mois de décembre 2025.

Nathalie Cliche

Nathalie Cliche
Greffière-trésorière